



PRÉAVIS No 02/2018

du Comité de Direction

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2017

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, le Comité de Direction a l'honneur de vous soumettre, ci-après, une demande d'octroi de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2017.

Selon les dispositions du règlement du Conseil intercommunal (art. 32), la commission ad hoc chargée de l'examen des demandes a eu l'occasion de recevoir toutes les explications nécessaires et complémentaires concernant les dépassements dont il est question.

PRÉAMBULE

Cette demande de crédit complémentaire concerne uniquement les traitements complémentaires (CDD). S'élevant à un montant total de Fr. 158'096.95, il est entièrement compensé et financé par la trésorerie courante, étant autofinancés dans leurs intégralités par le biais de la masse salariale à la clôture de l'exercice 2017.

Il sied également de préciser que ce préavis est présenté à la clôture de l'exercice 2017 conformément à la demande de la commission de gestion, dans la mesure où cette dernière a été tenue informée par le Comité de Direction tout au long de l'année et de manière régulière de l'état de situation des postes en CDD.

RECRUTEMENTS TEMPORAIRES IMPRÉVUS EN 2017

En raison d'absences, maternité et maladie de plus de 3 mois, la Direction du corps a recruté, avec la validation du Comité de direction et de la Commission de Gestion, du personnel temporaire en CDD, générant un dépassement des lignes budgétaires pour le personnel "hors-DO" (Décision Organisationnelle).

Police Administrative :

Remplacement du congé maternité d'une secrétaire à la Commission de police	5 mois
Remplacement du départ en retraite anticipée d'une secrétaire à la Commission de police	4 mois
Remplacements maladies successives de deux téléphonistes-réceptionnistes	10 mois

Police Proximité :

Remplacement maladie longue durée de l'employé en charge de la signalisation	10 mois
--	---------

Direction du corps / Etat-Major :

Comme communiqué lors du préavis 1/2016, le service communication a été structuré avec la nomination d'une chargée de communication. Le travail en lien avec cette activité de 2016 à 2018 avec les 10 ans de l'Association, est très soutenu et relève d'une importance stratégique pour le corps. Afin d'apporter un soutien dans toutes les actions de communication programmées, il a été décidé de recruter dès le 1er janvier 2016 une assistante communication en CDD, qui a été prolongée en 2017.

RÉPARTITION DES CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES :

- Compte : 6000.3012.10 (Hors DO – traitement temporaire) : Fr. 22'034.00
- Compte : 6050.3012.10 (Hors DO – traitement temporaire) : Fr. 136'062.95

L'inventaire détaillé des crédits complémentaires figure en annexe.

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

- vu le préavis no 02/2018,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

d'octroyer au Comité de Direction, de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" le crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2017 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 158'096.95, conformément aux détails contenus dans l'annexe.

Prend acte

que le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire et que l'octroi des présents crédits complémentaires n'engendrera pas d'excédent de charges totales pour l'exercice 2017 de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois".

Approuvé par le Comité de Direction le 21 mars 2018.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

Le Président :



Michel Farine

Le Secrétaire :



Frédéric Schaer

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2017

1. Détails budgétaires des comptes 6000.3012.10 (Hors DO – traitement temporaire) et 6050.3012.10 (Hors DO – traitement temporaire).

Clé de tri	Division	Poste	Salaires compris dans le budget 2017	Dépassement	Dépassement ligne budgétaire
6000	Direction	Assistante communication	45'060.30	22'034.00	
	Direction	Analyste	54'689.70		
	Direction	MPC	13'650.00		
		TOTAL	113'400.00	22'034.00	22'034.00
6050	Chancellerie	Secrétaire	74'509.00		
	Chancellerie	Réceptionniste	18'910.00		
	Commission Police	Secrétaire	16'581.00	20'299.00	
	Chancellerie et Commission de police	Réceptionniste et secrétaire Com. Pol.		57'926.40	
	Unité Trafic	Ouvrier		57'837.55	
		TOTAL	110'000.00	136'062.95	136'062.95
				TOTAL Dépassements salaires temporaires	158'097

2. Synthèse de la demande de crédits complémentaires

Ligne budgétaire et désignation	Budget 2017	Crédits complémentaires	Commentaires
6000.3012.10 Hors DO – traitement temporaire	CHF 113'400.--	CHF 22'034.--	Engagement temporaire de 1 personne
6050.3012.10 Hors DO – traitement temporaire	CHF 110'000.--	CHF 136'062.95.--	Engagement temporaire de 4 personnes
Total	CHF 223'400.--	CHF 158'096.95.--	